

# DÉROULEMENT DE FORMATION



## Formation IDPRP

Impulser une Dynamique de Prévention des Risques Professionnels



(Ref : MOD\_2023053)

### ORGANISATION

**Durée du module :**

14 heures sur 2 jours

**Nombre de stagiaires :**

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 4 à 10 par groupe

**Intervenant :**

Formateur en Prévention des Risques Professionnels - IPRP

**Lieu :**

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

**Délais d'accès :**

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

*NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.*

**Tarif :**

350,00 € / personne

**Personne en situation de handicap :** merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



### STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 1  
Nombre de stagiaires formés : 5  
Taux de réussite : 80%

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Public visé :**

Cette formation est ouverte aux Managers, quel que soit l'effectif de l'entreprise mais sont aussi concernés les cadres dirigeants, DRH, RRH, Cadres et chefs de service.

**Prérequis :**

Néant

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Prendre conscience du contexte sociétal de la santé et de la sécurité au travail
- Harmoniser la perception collective des enjeux de la prévention des risques professionnels
- Prendre conscience du rôle au quotidien de l'encadrement dans la santé et la sécurité au travail
- Pratiquer et renforcer sa « posture de manager »
- S'engager dans des actions managériales en matière de prévention

**Réglementation :** Directive n°89/391/CE du 12 juin 1989 - Loi n°91-1414 du 31 Déc. 1991 - Décret n°2001-1016 du 5/11/2001 - Circulaire n°6 DRT du 18 avril 2002



# DÉROULEMENT DE FORMATION



## Formation IDPRP

Impulser une Dynamique de Prévention des Risques Professionnels



(Ref : MOD\_2023053)

### PROGRAMME

#### MODULE 1 : Saisir les enjeux humains et les conséquences pour l'individu

- Partager un langage commun
- Les définitions essentielles : Accident du Travail (AT), Maladie Professionnelle (MP)...
- Les indicateurs de suivi des performances : Taux de Fréquence (TF), Taux de Gravité (TG)...
- La pyramide du risque (Bird)

#### MODULE 2 : Identifier les enjeux économiques

- Distinguer les coûts directs et les coûts indirects des accidents et MP & Prendre conscience des enjeux liés à l'image de l'entreprise

#### MODULE 3 : S'approprier les enjeux juridiques et savoir se repérer dans les textes

- La responsabilité civile & La responsabilité pénale

#### MODULE 4 : Appliquer les outils de management de la santé, sécurité

- Se familiariser avec le mur de la prévention : accueil, analyse d'accident, évaluation des risques... & Échanger sur les outils qui fonctionnent et leur limite d'utilisation

#### MODULE 5 : Introduction aux risques professionnels

- Les principes généraux de prévention, le contexte réglementaire et les principes d'une évaluation des risques réussie

#### MODULE 6 : Identification / évaluation des risques

- Identification / évaluation des risques
- Observations de situations de travail et inventaire des situations dangereuses
- Identification des risques pour chaque UT et hiérarchisation des risques

*Réaliser une visite pédagogique sur site sur l'identification des risques et bonnes pratiques de prévention (optionnel)*

#### MODULE 7 : Élaboration du plan d'action

- Définition et planification des actions de prévention (les différents types d'actions à mettre en place)

#### MODULE 8 : S'engager dans l'animation de la démarche de prévention

- Communiquer avec votre équipe et manager la prévention au quotidien
- Réagir face à un collaborateur qui prend un risque non maîtrisé et valoriser les bons comportements en sécurité

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Méthodes pédagogiques :

Formation participative, en interactivité, brainstorming, etc...

#### Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports péda., feuille, stylo, etc...

#### Modalités d'évaluation :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation

#### Périodicité :

Nouvelle formation IDPRP préconisée tous les 36 mois (7h00)

#### Documentation stagiaire :

Aucune documentation